

Fondamentaux de l'accompagnement d'une personne atteinte par la maladie de Parkinson



S'assurer de la prise des médicaments à heures fixes et si possible en dehors des repas.



Encourager l'accès aux prises en charge rééducatives qui sont indispensables : la kinésithérapie et l'orthophonie.



Se rendre disponible : la flexibilité et régularité dans l'accompagnement est primordial pour observer les fluctuations, l'évolution générale de l'état de santé et de l'autonomie des patients.



Se renseigner au maximum sur la maladie afin de connaître ses particularités (ex : les périodes ON et OFF, les symptômes non moteurs etc...).



Laisser le temps à la personne de s'exprimer, ne surtout pas l'interrompre, être patient.

Pour plus d'informations :
formation@franceparkinson.fr
ou au 01 45 82 17 78



FRANCE
PARKINSON

Libérons le mouvement